

MESSAGE

cm
CAMBLANES
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - DÉCEMBRE 2017 - NUMÉRO 67



ACTUALITÉ
Programme du
Téléthon 2017

PORTRAIT
Stéphane Perrin,
proviseur du lycée.

DOSSIER SPÉCIAL
BILAN DE MI-MANDAT

La Grande Lessive, manifestation artistique réalisée par les enfants de l'école élémentaire aidés de certains élèves du lycée professionnel Flora Tristan.

Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ 16 septembre : 3^{ème} anniversaire du marché en présence de nombreuses confréries et animé par les Choraleurs, avec dégustation de tricandilles.



■ 30 septembre : Remise du Trophée du Paysage décerné par le Conseil départemental de la Gironde dans le cadre de la manifestation Points de Vue "Art et Paysage" - Estey de la Jaugue.



■ 20 octobre : 3^{ème} fête du vin dans la salle polyvalente en présence de Lionel Faye, Président de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, Christelle Dubos, Députée de la 12^{ème} circonscription et Jean-Philippe Guillemot.



■ 40^{ème} anniversaire de la Ludothèque. M^{me} Annie Chiarotto, fondatrice, en présence de Marie-Line Micheau-Héraud, adjointe au maire, Catherine Veyssy, vice-présidente du Conseil régional, Lionel Faye, président de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers et Guy Trupin, ancien maire.



■ 11 novembre : Cérémonie avec les enfants des écoles et les représentants des Anciens Combattants.



■ 2 décembre : premier festival Rock "Rockcamblanesque" avec les groupes "C'est l'intention qui compte", "Blurp's", "Kylt", "Last Train" et "Sexy Tendance".

sommaire

Message - Décembre 2017 - N° 67

■ ACTUALITÉS.....4 <i>Le Téléthon, solidarité locale.</i>	■ RENCONTRE13 <i>Stéphane Perrin, proviseur du LP Flora Tristan.</i>
■ CADRE DE VIE.....5 <i>Promenons-nous à Camblanes et Meynac.</i>	■ ASSOCIATIONS.....14-15 <i>Toutes les informations associatives.</i>
■ PAROLES D'ÉLUE......6 <i>Laurence Dupuch-Bouyssou.</i>	■ AU FIL DE L'INFO 16-18 <i>Les informations municipales.</i>
■ CADRE DE VIE.....7 <i>Travaux de sécurité et d'accessibilité..</i>	■ MARCHÉ DE NOËL 207.....17 <i>Rendez-vous le 22 décembre.</i>
■ DOSSIER.....8-9-10-11 <i>Bilan de mi-mandat.</i>	■ ÉCOUTER, LIRE, VOIR.....19 <i>Animations et activités de la médiathèque.</i>
■ ÉCONOMIE LOCALE..... 12 <i>La restauration à Camblanes.</i>	■ AGENDA.....20 <i>Les rendez-vous de l'hiver.</i>

sommaire



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot ● Commission communication : A. Monget, M-L Micheau-Héraud, S. Moufflet, N. Gaillard, B. Perret, N. Franco, C. Bruneau ● Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Impression : BLF Impression, Le Haillan ● Document édité à 1500 exemplaires ● Contact : mairie de Camblanes et Meynac ● Tél : 05.57.97.16.90 ● Numéro d'urgence : 07.84.12.85.91 Courriel : mairie@camblanes-et-meynac.fr ● Site : www.camblanes-et-meynac.fr ● www.facebook.com/camblanesetmeynac



Bien chers toutes et tous.
Vous le constatez sûrement comme moi, les jours, les mois, les années passent presque aussi vite que les véhicules traversant notre village ! Si pour le temps qui passe nous ne pouvons pas grand-chose, sur nos routes, **nous avons décidé de mettre en place plusieurs équipements** visant à freiner les ardeurs des centaines d'automobilistes, qui pour gagner quelques secondes, avant d'être bloqués sur la rocade bordelaise et ses abords, mettent en danger les riverains.
Cette problématique concerne de façon bien plus large la question des déplacements sur notre territoire. **La sensibilisation de**

chacun à la question de la mobilité reste donc un enjeu majeur.

A ce propos, nous avons créé un parking de covoiturage à Fontbonne venant compléter celui du Département à Latresne. Nous avons également organisé plusieurs réunions avec les pouvoirs publics (Etat, Région, Département, CdC) sur les mobilités, notamment le 14 septembre dernier à Camblanes et Meynac et plus récemment le 29 novembre à Carignan.

Gageons que ces **efforts concertés** porteront leurs fruits dans un avenir que nous souhaitons le plus proche possible !

« Un investissement important sur les routes et les voies cyclables »

En attendant à Camblanes et Meynac, nous sommes particulièrement mobilisés sur ces enjeux et comme nous l'avons dit, **un très gros investissement sur les routes et l'aménagement de voies cyclables est entrepris.** (Vous trouverez le détail dans ce numéro page 7). Dès l'année prochaine, nous continuerons les voies douces, la côte du Carat sera entièrement rénovée et nous débuterons les études pour la construction d'une salle multi-activité, afin de remplacer le foyer municipal vieillissant...

Comme chaque année, je me suis rendu (*à mes frais !*) au "Congrès des Maires". Cet événement national permet de conforter le relationnel avec les parlementaires et rencontrer les maires d'un territoire plus vaste favorisant ainsi les échanges. Participer au salon, c'est également rencontrer les professionnels et trouver parfois des solutions intéressantes pour les besoins de la commune.

L'hiver arrive et le froid s'installe, avec en décembre les fêtes de fin d'année, moments joyeux et festifs pour les familles, mais c'est aussi un temps parfois difficile pour les personnes seules ou en difficultés, malgré l'entraide de notre CCAS.

En attendant les vacances qui permettront de nous ressourcer, profitons des festivités proposées par la municipalité, le Téléthon et bien sûr **l'inévitable arrivée du Père Noël**, si cher aux enfants, parents et grands-parents... **Ces moments de partage, de solidarité, de tolérance et d'amitié** réchauffent les cœurs et croyez-moi, c'est bien là l'essentiel...

Toute l'équipe municipale se joint à moi, pour vous souhaiter à toutes et à tous une bonne lecture, de belles fêtes, avant de nous retrouver le 20 janvier pour les vœux de la municipalité où nous pourrons échanger sur l'avenir de notre commune.

Avec mon profond dévouement,

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.



Téléthon

8 et 9 décembre 2017

SOLIDARITÉ LOCALE : LE TÉLÉTHON

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA FIN D'ANNÉE, LE TÉLÉTHON VIENT SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE FAMILLES QUI MÈNENT UN COMBAT SANS RELÂCHE CONTRE DES MALADIES GÉNÉTIQUES, RARES ET LOURDEMENT INVALIDANTES. VOICI LE PROGRAMME DE L'ÉDITION 2017.

4



Le Téléthon est toujours un grand moment de solidarité à Camblanes et Meynac.

Associations, bénévoles et élus locaux se retrouvent autour d'une grande cause et mettent en commun leurs énergies pour collecter des fonds pour l'AFM. **7842 € ont été récoltés en 2016.** « Nous souhaitons faire aussi bien que l'an passé, alors venez participer à cette belle journée de solidarité et de convivialité » annonce Dominique Hannoy, conseiller municipal et responsable de l'organisation. L'édition 2017 de cette grande manifestation nationale aura lieu **le vendredi 8 et le samedi 9 décembre.** Suivez le guide !



VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Toutes les animations se déroulent au lycée Flora Tristan qui est partenaire du Téléthon cette année.

- **13h30 - 14h45** : course à pied dans l'enceinte du lycée Flora Tristan et chemin de la Chaussée. Élèves du lycée et de l'école élémentaire vont courir pour la bonne cause. Venez encourager les petits et les grands !
- **14h45** : défilé de mode réalisé par la classe de CP de l'école élémentaire, au LP Flora Tristan. Les costumes sont réalisés en matériaux recyclés.
- **15h00** : lâcher des "ballons de l'espoir" au lycée.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

La plupart des manifestations ont lieu dans la salle polyvalente au centre du village.

- **Tout au long de la journée** : divers stands permanents, tir à l'arc, estimation de caddies garnis (offerts par Les Amis de l'Église de Meynac), vente de crêpes et bien d'autres surprises.
- **10h00** : départ de la randonnée pédestre organisée par Chemin Faisant.
- **10h00** : démonstration de badminton organisée par la section badminton du Foyer d'Education Populaire.
- **12h00** : lâcher de ballons organisé par les écoles et l'association La P'tite Rechré.

- **12h15** : apéritif offert par la municipalité.
 - **12h30** repas traditionnel : assiettes d'huîtres, entrecôtes frites, crêpes en dessert. Tarifs à la carte.
 - **14h30** : concours de pétanque en doublette ouvert à tous, espace Guerlande.
 - **21h00 : théâtre au foyer municipal** : « On n'a pas fait dans la dentelle », Cie Lous Coumediens de Baurech (ouverture des portes à 20h15). Entrée 8 euros. Réservation en mairie.
- Associations partenaires** : La P'tite Rechré, Coeur du Blason, Chemin faisant, Le Blason Camblanais, Les Amis de l'église de Meynac, la section Badminton, le Comité des Fêtes, le Bridge, le FEPC, le club de Pétanque et tous les bénévoles. Merci au Lycée Flora Tristan, la direction, les enseignants et les élèves pour leur participation, ainsi qu'à l'école de Camblanes et Meynac. ■



Le cross des élèves de l'école élémentaire en 2016.



Randonnée à Camblanes et Meynac

QUAND ON PARTAIT SUR LES CHEMINS...

DANS CE NUMÉRO, L'ASSOCIATION CHEMIN FAISANT VOUS PROPOSE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE CAMBLANES ET MEYNAC UNE RANDONNÉE DE 8 KM PERMETTANT DE PARTIR À LA DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE ET DE SES SITES LES PLUS MARQUANTS.



La boucle de 8 kilomètres vous prendra entre 1h30 et 2h30 selon votre vitesse de marche.

L'église **Sainte-Eulalie de Camblanes** est le départ de la randonnée. Pour commencer, allez observer le site de l'ancienne **villa gallo-romaine** qui se trouve à proximité et qui est en cours de préservation. C'est ici qu'a été découverte la magnifique mosaïque qui orne la salle du Conseil municipal.

A LA DÉCOUVERTE DES VIEUX MOULINS

Descendez ensuite vers Quinsac en prenant le Chemin du Cluzeau, puis au croisement, à gauche, la direction du chemin du Carat et enfin celui du Moulin de Demptos. En traversant le ruisseau de la Jaugue, nous pénétrons sur le territoire quinsacais. Sur votre gauche, **l'ancien Moulin de Demptos**, devenu aujourd'hui une maison individuelle, servait autrefois pour les deux communes.

Continuez sur le chemin de Mandagot vers Quinsac. La voie est à sens unique.

Vous arrivez alors en bas du bourg de Quinsac. Au croisement avec le chemin Murielle et Alain, prenez à nouveau à gauche sur quelques centaines de mètres.

En poursuivant sur cette route, vous redescendez alors vers Camblanes, le goudron laisse place à un chemin de terre après les premières maisons. Vous traversez à nouveau la Jaugue au niveau du **lavoir** (réhabilité par les jeunes de Concordia en 2015) et de **l'ancien moulin de Listoy**. C'est l'un des plus beaux espaces naturels de la commune.

LE CALME DE MEYNAC

Une fois passé le lavoir, remontez par le chemin de Garistoy et prenez sur votre droite, la route de Meynac durant quelques mètres. Sur cet axe, faites attention aux voitures ! Prenez ensuite à gauche le chemin de Livey, puis à droite, le chemin de Maugey avant de reprendre un nouveau sentier en bord de vignes chez un propriétaire privé qui a donné son accord de passage (merci de respecter les lieux). Le secteur est très agréable au printemps et surtout très calme !

Remontez ce chemin jusqu'à la D14 que l'on prend sur quelques mètres à droite avant d'accéder à la route qui mène à la **plaine des sports**. En prenant la route du Stade, vous pouvez voir les infrastructures sportives qui viennent d'être réalisées. Passez

derrière les terrains de tennis, en longeant la clôture du stade qui vous conduit vers le chemin de Paguemaou réalisé il y a peu par la mairie de Camblanes et Meynac. Celui-ci vous permet d'accéder au lotissement du même nom que l'on traverse tranquillement.

LE VIGNOBLE CAMBLANAIS

Il est ensuite possible de marcher sur le talus des vignes du **château Brethous** en longeant la route avant de vous promener devant le **château Courtade-Dubuc** quelques mètres plus loin. Deux emblèmes du patrimoine viticole de la commune. En redescendant prenez la direction du chemin de Gardeloup, à votre droite, puis du chemin de la Chaîne à la bifurcation.

Ici, il y a un joli passage au milieu des vignes et enfin, suivez le chemin de Lourqueyre qui vous permet d'accéder au **Calvaire** (croisement Lourqueyre / Gardeloup), qui fait partie du patrimoine communal.



En continuant vers la D10, on bifurque à gauche, avant la station d'épuration pour prendre le chemin du Blaret puis revenir vers le lotissement de Fontbonne, l'un des plus anciens de la commune.

Il faut ensuite remonter la route du Bourg avant de prendre le chemin de la Chaussée, vous permettant de passer devant le lycée professionnel Flora Tristan où sont scolarisés pas moins de 500 élèves. Le chemin de la Chaussée vous ramène derrière l'église de Camblanes. ■





LAURENCE

DUPUCH-BOUYSSOU

adjointe en charge de l'environnement et de l'urbanisme

ISSUE D'UNE FAMILLE CAMBLANAISE, LAURENCE DUPUCH-BOUYSSOU EST EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU PIÉTON SUR LA COMMUNE ET NOTAMMENT, DES CHEMINEMENTS DOUX, QUI PERMETTENT AUX HABITANTS DE CIRCULER EN TOUTE QUIÉTUDE. EXPLICATIONS AVEC UNE ÉLUE QUI VEUT PROTÉGER SON VILLAGE ET SON CADRE DE VIE.

6

Votre dernière intervention dans Message, c'était l'an passé, à l'occasion de la mise en place du PAVE* sur le territoire communal. A la fin de cette année 2017, où en est-on ?

Pour rappel, l'idée générale du PAVE, au-delà de remettre aux normes nos trottoirs, était de créer un réseau de cheminements piétons permettant, à terme, de relier chaque quartier de Camblanes et Meynac, au centre de la commune. En 2017, nous avons déjà revu le plan de circulation du bourg et créé des cheminements doux pour les piétons et les vélos, notamment aux abords du lycée professionnel. Prochainement, nous allons aménager la partie située entre le rond-point de Guerlande et le rond-point de la côte du stade. En effet, Guerlande est un lieu fréquenté par les jeunes et ces derniers étaient enclins à rouler sur la D14, en vélo ou en skateboard, etc... Nous allons donc aménager les trottoirs et, là où c'est possible, créer un passage piéton avec une bande cyclable de façon à ce que les enfants, tout comme les adultes, puissent se déplacer en toute en sécurité.

Il est vrai que Camblanes et Meynac est une commune traversée par de plus en plus de véhicules.

En effet, Camblanes et Meynac est un entonnoir pour les véhicules qui proviennent d'une partie de l'Entre-deux-Mers pour aller vers Bordeaux.

« Créer les aménagements nécessaires à la sécurité des habitants »

La RD14 venant de Créon et la RD10 venant de Langoiran se rejoignent dans notre village. Et cela va en augmentant en raison de l'urbanisation due à l'attractivité de notre territoire. Nous avons donc analysé tous les flux sur les axes les plus passants et les plus problématiques. Pour 2018 et 2019, notre objectif est de créer les aménagements nécessaires à la sécurité des habitants. Cela va dans le sens de la réflexion qu'ont les élus du territoire vis à vis de transports en direction de la métropole bordelaise. Une réunion a d'ailleurs été organisée à Camblanes et Meynac, le 14 septembre dernier, avec le Conseil départemental et les élus locaux, sur la question de la mobilité.

Qu'en est-il des questions environnementales ?

La commission environnement continue à travailler sur la question des produits phytosanitaires. Désormais, nous sommes passés de 100% à moins de 20% d'utilisation. Nous utilisons des produits bio-phyto.

Quels engagements menez-vous en matière de développement durable ?

Nous sommes investis dans le label "Territoire Bio Engagé". Au restaurant scolaire, nos cuisinières travaillent avec des produits issus de filières courtes, avec un maximum d'aliments bio. Du côté des viticulteurs, ils sont de plus en plus nombreux à s'engager en agriculture biologique, certains en biodynamie ou en viticulture raisonnée. A l'extérieur de la municipalité, nous essayons de bannir les verres et barquettes en plastique jetables de nos manifestations. Les verres et les barquettes réutilisables siglés Camblanes et Meynac ont été créés pour cela. En résumé, toute l'équipe municipale est bien déterminée à poursuivre l'inscription de notre commune dans une démarche de bonnes pratiques en faveur de l'environnement. ■

* Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics.

Travaux de voirie et sécurité routière

LES CHANTIERS SE POURSUIVENT

DE NOMBREUX CHANTIERS, COORDONNÉS PAR LA COMMISSION ENVIRONNEMENT-URBANISME, SONT EN COURS OU À VENIR SUR LE TERRITOIRE CAMBLANAIS, TOUJOURS DANS L'OPTIQUE D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LE CONFORT DES HABITANTS. LE POINT AVEC CLAUDE CARLET, ADJOINT EN CHARGE DES TRAVAUX DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX.



Travaux chemin de Pasquier.



Comme annoncé dans le précédent numéro de Message, des travaux sont en cours ou terminés dans les zones suivantes :

- chemin de Bourbon,
- chemin de Mouliac,
- chemin du Négrot,
- chemin du Pasquier,
- chemin de Coudot,
- chemin de Fontbonne.

Les travaux sur ces trois derniers chemins sont réalisés conjointement par la commune de Camblanes et Meynac et la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers. Pour toutes ces voiries, il s'agit d'une réfection complète de la bande roulante avec un tapis d'enrobé neuf.

Ajoutons à cela, les deux aménagements de sécurité (plateaux surélevés) chemin du Pasquier, qui vont permettre de réduire la vitesse des véhicules aux intersections avec les chemins de Bourbon et Coudot. La fin des travaux est prévue pour la fin-décembre.



Cheminement piéton le long du futur lotissement, route de Meynac.

DU CÔTÉ DE MEYNAC

Dans le cadre de la création du lotissement du Clos de la Chapelle, route de Meynac, la municipalité a profité des travaux pour faire réaliser un cheminement piétonnier. La propriétaire des terrains, M^{me} Bedochaud, a laissé la servitude pour créer ce chemin en revêtement calcaire. La municipalité la remercie chaleureusement.

Au final, grâce à ce chemin d'une longueur de près de 800 mètres, il est possible de rejoindre à pied, depuis le lotissement du Clos de Meynac, l'arrêt de bus du chemin de Chardavoine. C'est un plus pour les enfants et les familles, cela fait également le bonheur des joggeurs qui ne manquent pas de l'utiliser.

CHANTIERS À VENIR

En plus du chantier annoncé ci-dessus, la municipalité souhaite améliorer la sécurité des chemins du Négrot et de Chardavoine. « *Les automobilistes roulent très vite dans ce secteur, donc nous allons créer des équipements sécuritaires pour réduire la vitesse des véhicules* » explique Claude Carlet. « *Il faut également sécuriser le croisement du Chemin de Gardeloup et de Montichamp qui se révèle assez dangereux toujours en raison de la vitesse des voitures. Enfin chemin de Fontbonne, nous allons mettre en place un petit giratoire afin d'obliger les véhicules à ralentir* ».

POUR SUIVRE LA CRÉATION DE LIAISONS DOUCES

Afin de poursuivre la création des liaisons douces sur le territoire communal, la municipalité continue de travailler pour relier les différents quartiers au centre bourg, toujours en mixant les utilisateurs : piétons et vélos.

Ce travail va s'étaler sur les années à venir (2018-2020) et permettra ainsi, à la population camblanaise et meynacaise, de rejoindre le bourg, mais aussi la plaine des sports, en sécurité. ■





UN PEU PLUS DE 3 ANS APRÈS L'ÉLECTION DE JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT ET DE SON ÉQUIPE, MESSAGE REVIENT SUR L'ACTION MUNICIPALE AVEC UN BILAN DE MI-MANDAT. MALGRÉ UNE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE FRAGILE ET UNE BAISSÉ SENSIBLE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT, LES ÉLUS TIENNENT LEURS ENGAGEMENTS TOUT EN PRÉPARANT L'AVENIR DE CAMBLANES ET MEYNAC.

SERVIR LE PRÉSENT ASSURER L'AVENIR



Après trois années d'exercice, quel regard portez-vous sur votre rôle de maire dans une commune telle que Camblanes et Meynac ?

Avoir été adjoint m'a permis d'avoir une expérience de l'action publique, mais il faut être derrière le bureau du maire pour se rendre compte de la tâche. Être maire, c'est à la fois projeter son village dans le futur, donc anticiper, en ayant des projets structurants et dans le même temps, savoir gérer le présent, notamment des finances particulièrement contraintes ces dernières années. Il faut aussi gérer le quotidien, celui des habitants, du personnel municipal, animer l'équipe des élus et affirmer sa place au sein de la intercommunalité.

Dans ce rôle de maire, il y a aussi le lien à tisser avec les pouvoirs publics... l'État à travers le Préfet et son Secrétaire général, avec le Département et la Région, leurs présidents et leurs vice-présidents, les sénateurs et les députés, etc... J'ai cette chance de pouvoir entretenir de bonnes relations avec tous, au-delà des clivages politiques, qui souvent contraignent ces relations. Ces liens de confiance, voire d'amitié sont bénéfiques pour Camblanes et Meynac. Il en va de l'image de notre village au sein du canton, du département ou de la région.

Que reprenez-vous comme actions fortes depuis le début de votre mandat ?

Dès le départ, notre attention s'est portée sur les écoles que nous avons sécurisées, rénovées, agrandies et modernisées. Nous avons créé cette nouvelle entrée à l'école élémentaire, équipé les classes en outils informatiques avec des tableaux numériques et des tablettes à l'école maternelle. Nous avons ouvert une 9^{ème} classe à l'élémentaire cette année. On a aussi



Inauguration de l'entrée de l'école élémentaire.

beaucoup travaillé sur la qualité de la restauration scolaire, avec un pourcentage important de produits bio, fermiers et locaux. D'ailleurs, la commune s'est engagée dans le label "Territoire Bio Engagé". En résumé, ces trois années nous ont permis de préparer l'avenir pour les jeunes générations.

Il y a eu également un important travail sur la voirie et les déplacements...

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, mais les déplacements et la sécurité sur nos routes sont une priorité absolue. Nous souhaitons pouvoir nous déplacer autrement qu'en voiture dans la commune. Pour cela, nous avons en prévision de nombreux kilomètres de voies douces et de bandes cyclables. Nous avons déjà commencé ce travail et nous le poursuivrons jusqu'à la fin du mandat.

Il y a ensuite la voirie. Certaines routes sont en mauvais état : des voiries communales vont être refaites par la mairie et d'autres transférées à la Communauté de communes, avec une programmation de chantier dans les deux années à venir. Durant ce laps de temps, le visage de la commune va vraiment changer. Cela a d'ailleurs déjà commencé !

Bilan de mi-mandat

Pourquoi cette priorité donnée à la voirie ?

Parce que c'est une vraie nécessité ! Pour résumer, il y a presque 30 000 véhicules qui traversent Camblanes et Meynac chaque jour. Comment une commune de 3000 habitants peut-elle absorber autant de trafic ? Les gens qui rejoignent l'agglomération bordelaise veulent gagner du temps en circulant trop vite sur nos petites routes de campagne. Il y a beaucoup d'indiscipline et d'incivilité, et malheureusement c'est un souci au quotidien pour beaucoup d'administrés. C'est notre devoir de faire des équipements pour protéger et sécuriser les habitants.



La route de Morillon entièrement refaite et sécurisée.

Vous avez beaucoup agi sur l'animation locale !

Il est vrai que nous nous étions engagés à dynamiser la commune. Beaucoup de manifestations ont vu le jour à Camblanes et Meynac. Le marché hebdomadaire est un vrai succès. Le forum des associations a pris une nouvelle dimension avec celui des artisans, des commerçants et des producteurs. Nous avons également créé le Comité des fêtes particulièrement dynamique et efficace. Il y a aussi la fête du vin qui est très appréciée, les concerts rock, le festival Jazz360 auquel nous nous sommes associés. Toutes ces actions sont une véritable satisfaction.

Quels sont les autres grands projets structurants à venir pour la commune ?

Il y a un projet que nous avons dans notre programme, c'est la création d'une résidence seniors pour que les habitants bénéficient d'un parcours de vie sur la commune. "On naît à Camblanes, on grandit à Camblanes, on vit à Camblanes et on vieillit à Camblanes". Il faut que les seniors aient la possibilité, quand ils sont valides mais qu'ils ne peuvent ou ne veulent plus rester chez eux, d'aller dans une résidence adaptée qui offre des services d'accompagnement. Le projet est en cours de finalisation et devrait voir le jour prochainement dans un nouveau quartier résidentiel.

D'autres projets sont en prévision comme la sécurisation de la côte du Carat et des entrées de bourg. Et puis ce que nous souhaiterions faire, mais il faudra faire des choix, c'est la rénovation de la place autour de l'église, la montée du bourg, l'avenue Guy Trupin et la création d'une vraie salle culturelle multi-activités qui viendrait remplacer l'ancien foyer municipal.



Le panneau d'entrée de ville récemment installé sur la D10.

L'accès à internet a fait débat récemment...

C'est un effet un sujet brûlant. Il s'agit d'une problématique pour les habitants de certains quartiers mais aussi une question de développement économique pour le territoire. Le Département, à travers Gironde Numérique, s'est engagé à amener sur nos zones blanches ou grises, soit la fibre optique, soit des augmentations de débit. Une réunion a d'ailleurs eu lieu récemment à la Communauté de communes, avec Gironde Numérique et des représentants des quartiers, pour avancer sur ce sujet. Nous en saurons plus en janvier et j'espère avoir de bonnes nouvelles à annoncer.

Quel regard portez-vous sur la Communauté de communes qui a été modifiée récemment...

Cette réforme dont on a tant parlé, nous a pris beaucoup de temps et d'énergie ! Il y a eu pas mal de tensions car la vision de l'intercommunalité n'est pas la même pour tous. Nous avons choisi de rester au sein d'une Communauté de communes de dimension raisonnable et nous avons accueilli avec plaisir nos collègues de Lignan de Bordeaux, Le Tourne, Tabanac et Langoiran. Les relations sont d'ailleurs excellentes au sein de ce nouveau Conseil communautaire. Cependant la CdC est très chronophage, elle occupe à la fois les esprits et les emplois du temps !

Vu de l'extérieur, Camblanes et Meynac renvoie une image pleine de dynamisme et de vitalité. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

C'est en effet ce que l'on me rapporte fréquemment. C'est le résultat d'un travail de longue haleine initié lors des mandatures précédentes. La commune s'est modernisée et développée avec un tissu économique local important. Dans tous les projets réalisés ou à venir, nous essayons de dynamiser tout en conservant l'aspect rural de Camblanes et Meynac. Nous devons proposer une offre culturelle importante, de nombreuses animations et offrir aux habitants des outils pour pratiquer leurs sports favoris. Tout cela, on le doit aux élus, aux bénévoles, aux personnels municipaux qui oeuvrent toute l'année pour la bonne marche de ces activités et le bon développement de notre village. ■

LES ÉCOLES ET LE RESTAURANT SCOLAIRE



Les travaux aux écoles n'ont pas manqué. En plus de la réfection des classes, portes et fenêtres, peintures, sols, isolation des toilettes etc... une nouvelle entrée a été créée à l'école élémentaire et de nombreux

équipements informatiques ont été installés dans les deux écoles. Du côté de la restauration scolaire : le local et le bio sont privilégiés avec une équipe de cuisinières qui prépare tout sur place. Rare pour un village de 3000 habitants.

VOIRIE ET LIAISONS DOUCES



Accessibilité, remise en état des routes et chemins, création de bandes cyclables, aménagement de sécurité (plateaux surelevés, chicanes)... la voirie et les déplacements doux ont été une priorité de l'équipe municipale depuis le début de mandat.

FINANCES



Malgré de nombreuses réductions budgétaires, la commune a su faire face aux exigences du moment, notamment en mettant en place les TAP. L'équilibrage du budget reste cependant un défi permanent pour vos élus municipaux.

ANIMATIONS ÉCONOMIQUES



La création du marché hebdomadaire est un défi réussi. Il permet de mettre en valeur les producteurs et viticulteurs locaux. Le soutien à la viticulture est d'ailleurs un axe fort de la politique municipale. Le développement économique passe aussi par la recherche de nouveaux commerces et de nouvelles entreprises.

ÉQUIPEMENTS



Après la création des terrains de tennis et du club-house, la plaine des sports a vu durant cette mandature la construction d'une salle de raquettes et la création d'un terrain synthétique pour le football, inaugurés par les élus de la CdC, du Département, de la Région et de l'Etat. Le territoire bénéficie ainsi d'équipements de très grande qualité.

PATRIMOINE



Peu d'argent, mais des idées ! La sauvegarde du patrimoine local était une volonté de vos élus. Le partenariat depuis trois ans avec l'association de chantiers bénévoles Concordia a permis de mettre en valeur le Moulin de Garistoy et préserver le site de la villa gallo-romaine.

Bilan de mi-mandat

OFFRE CULTURELLE ET FESTIVE



Points de Vue "Art et Paysage", festival Jazz 360, concerts rock, Fête du Vin, théâtre chez l'habitant, marché de Noël, jumelages et une médiathèque qui a fêté ses 20 ans... Camblanes et Meynac bénéficie d'une programmation culturelle et d'une vie locale hors-norme pour une commune de cette taille. N'hésitez pas à venir participer à toutes ces manifestations proposées par les élus, les agents municipaux et les bénévoles.

ACTION SOCIALE



Epicierie sociale, vente de vêtements, repas des seniors, mise en place d'une mutuelle municipale, télé-assistance, colis de Noël... les actions proposées par le CCAS de Camblanes et Meynac ne manquent pas.

Une nouvelle intercommunalité

« Cela fait un an que nous travaillons avec la Communauté de communes élargie ce qui nous a permis de définir de nouveaux enjeux pour l'intercommunalité et agir avec une grande efficacité :



- **L'ENFANCE ET LA PETITE ENFANCE** ont déjà des équipements nouveaux et

importants qui se sont créés avec la crèche à Latresne, l'agrandissement du multi-accueil à Camblanes et Meynac ou le CLSH de Saint-Caprais de Bordeaux ainsi que l'organisation périscolaire. Notre travail actuellement tourne autour de **L'ANIMATION DES JEUNES** car il y a un fort enjeu sur la tranche 12-17 ans. Un point jeunes existe déjà et fonctionne, mais nous allons aussi créer un CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) qui va permettre d'appréhender au mieux certaines problématiques.



- **LA VOIRIE.** Chaque commune a choisi de transférer une partie de sa voirie à l'intercommunalité. Celle-ci va consacrer plus de 2 millions d'euros pour la réfection de ces routes.



- **LE SPORT** évidemment. En tant que président de cette commission, je savais que ce domaine était un enjeu important pour cette mandature. La Communauté de communes a fortement investi pour l'ensemble des associations à travers les terrains de rugby de Cénac, le terrain synthétique de Camblanes et Meynac, les salles de raquettes de Camblanes et de Saint-Caprais de Bordeaux ainsi que la piscine intercommunale située à Latresne. A chaque fois, cela permet à nos territoires de bénéficier d'équipements de qualité, dont les coûts sont mutualisés.

Parallèlement à cela, plusieurs associations sont devenues intercommunales en se regroupant. Elles sont subventionnées par la CdC comme le football, le rugby, le basket, le handball, la gymnastique et le tir à l'arc. L'animation sportive est également devenue d'intérêt communautaire de même que l'école multisports. La commission d'évaluation des charges transférées a beaucoup travaillé pour une meilleure répartition des charges financières sur l'ensemble des communes, ce qui modifie bien évidemment nos budgets de fonctionnement. » ■



Ristorante LA CUCCINA au coeur du bourg.



L'INATTENDU : design et confort.

AVEC LE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE À L'ANCIEN RESTAURANT LE BELLEVUE DEVENU DEPUIS L'INATTENDU, VOICI L'OCCASION DE REFAIRE UN POINT SUR LA RESTAURATION À CAMBLANES ET MEYNAC.

RESTAURATION LOCALE

L'INATTENDU

Réouvert en juin 2017 après plusieurs mois de travaux, L'Inattendu (ex-Bellevue) était, au contraire, plutôt attendu par la population du secteur.

La nouvelle propriétaire s'appelle Laetitia Godefroy, longtemps restauratrice dans le quartier de la gare Saint-Jean, et qui a vu dans le restaurant du croisement de la D10 et de la D14 une belle occasion professionnelle.

Accompagnée du chef, Quentin Sadoux, passé par le Saint-James de Bouliac, Laetitia Godefroy propose au sein de son établissement une cuisine faite maison, avec des produits frais.

En voici quelques exemples : risotto

au chorizo, coques et amandes de mer, tuiles de parmesan... Blanquette de veau à l'ancienne accompagné de riz basmati... Wraps chauds au veau, tombée de choux vert à la bière, tagliatelles de patates douces au cumin !

Le menu du midi (entrée, plat, dessert) est à 17,90 € avec le café (11,90 € le plat du jour seul), et celui du soir oscille entre 21 et 25 €.

Tél : 05.33.09.14.67

RISTORANTE LA CUCINA

Le restaurant italien du bourg de Camblanes fête ses deux ans. L'équipe s'est étoffée cette année avec le retour en cuisine du chef Thierry Bordas (ex-

chef du Pile-Poêle et de l'Entre-deux-Verres). Les produits frais et de saison sont mis à l'honneur avec sa cuisine inventive et gourmande, et à travers de nombreuses suggestions. Antipasti, grandes assiettes, viandes et burgers, pâtes, pizza... La variété est au menu avec des produits italiens d'excellente qualité. En complément de la salle de jeux pour les enfants, le restaurant s'est aussi embelli avec l'installation de nombreuses banquettes afin d'allier plaisir et confort.

En décembre, l'offre se diversifie avec la possibilité d'emporter l'ensemble de la carte en plus des pizzas, burgers et pâtes.

Tél : 05.56.72.04.28 ■

12



La restauration à Camblanes et Meynac, c'est aussi (voir numéros de Message décembre 2015 et mars 2017) :

- La Maison du Fleuve, 20 Chemin de Seguin. Tél : 05.56.20.06.40 - Cuisine fine et du terroir.

- L'Asie du Sud-Est, 8 Chemin des Platanes, Tél : 05.56.78.74.52 - Plats asiatiques sur place ou à emporter.



UN RESTAURANT AU LYCÉE !

Le restaurant d'application du lycée Flora Tristan accueille le public toute la semaine dans ses locaux, chemin de la Chausse.

Il s'agit d'un vrai restaurant avec des élèves en formation, qui font une production culinaire de qualité en proposant des menus et des services professionnels. Les tarifs sont adaptés.

Il faut venir tester ! Cela valide le travail des élèves. Les horaires d'ouvertures sont indiqués sur le site internet du lycée, il est possible de venir y dîner deux fois par semaine.

Réservation obligatoire. Prévenir au plus tôt en cas d'empêchement.

Tél : 05.56.20.77.04 ou <http://www.lp-flora-tristan.net> ■





STÉPHANE PERRIN

Proviseur du lycée professionnel Flora Tristan...

Solennel ou souriant, Stéphane Perrin est un proviseur très attaché au respect des valeurs éducatives et de la vie en collectivité.

Stéphane Perrin vit avec passion sa deuxième rentrée en tant que proviseur au lycée professionnel Flora Tristan. Un genre d'établissement auquel il attache une grande importance et dans lequel, il forme, avec son équipe éducative, une génération de citoyens et de professionnels.

Quelle est la particularité d'un lycée professionnel comme celui de Camblanes et Meynac ?

Nous allons du CAP au BTS, ce qui sous-entend que nous avons des publics très différents. Si certains jeunes sont dans des filières d'excellence, d'autres sont un peu plus perdus, voire "cassés" scolairement. Nous avons notamment six classes de CAP avec certains jeunes qui ont des difficultés, qu'elles soient scolaires, sociales ou comportementales et, qu'il faut remettre sur pied. C'est un travail très noble que j'affectionne.

Et vous y arrivez ?

Dans le cadre de notre projet d'établissement, nous avons une ligne conductrice pédagogique. Nous travaillons notamment sur le respect des règles de vie collectives, en classe ou en dehors. Pour moi, c'est la base de l'apprentissage. Nous dialoguons beaucoup avec les élèves, et comme

nous nous intéressons à eux, ils sont réceptifs. Dans ce lycée professionnel, nous avons de bonnes équipes éducatives et de ce fait, nous obtenons d'excellents résultats.

« Des filières de formation très prisées »

Combien d'élèves formez-vous et quelles sont les filières professionnelles enseignées ?

Nous avons un peu plus de 500 élèves en formation actuellement. Ils se répartissent dans six filières : commerce, hygiène et propreté, restauration collective, fleuristerie, hôtellerie et restauration et enfin aéronautique. Cette dernière accueille 150 élèves sur le site de l'aérocampus à Latresne. Parmi ces filières, certaines sont très prisées et assurent un contrat de travail une fois le diplôme obtenu.

Quel est l'écueil que vous rencontrez dans votre politique éducative ?

Certainement le manque de visibilité du lycée, tant au sein du milieu éducatif girondin que vis-à-vis du grand public. Nous devons mieux communiquer avec les entreprises, notamment dans le cadre des stages professionnels, ainsi qu'avec les collèges du secteur

pour faire connaître nos filières d'enseignement. C'est l'objet d'une partie de notre travail avec l'équipe éducative : développer des séminaires pour faire venir des pros, intervenir sur les salons, les forums inter-professionnels, etc...

Quels sont vos rapports avec la municipalité de Camblanes et Meynac ?

Ils sont très cordiaux. Nous échangeons très régulièrement avec Jean-Philippe Guillemot et ses adjoints. Nous essayons de participer aux manifestations locales, comme le Téléthon par exemple. Sachez également que nous avons mis en place tous les jeudis matins une matinée propreté : une classe est chargée de nettoyer les alentours du lycée jusqu'à la place de l'église.

Avez-vous des projets pour le lycée ?

En effet, nous souhaitons réaménager les trois hectares en contre bas du lycée qui sont en friches en créant de nouvelles classes et ainsi avoir une ouverture sur la D10 afin de sécuriser l'arrivée des élèves au lycée. Ces travaux pourraient donner une nouvelle dimension à l'établissement. Je précise qu'il ne s'agit pas d'accueillir plus d'élèves, mais avoir plus de sécurité, de facilité et de confort en termes d'accueil. ■

ARTEMUSE

Les activités musicales et artistiques ont repris pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes !

Franc succès pour les cours de danses animés par Pià Campos, puisque nous avons ouvert un 3^{ème} cours (8-10 ans) cette année. Bienvenue à Camille Péliesson notre nouveau professeur qui anime l'atelier théâtre enfants/ados tous les mercredis à 17h30.

Réussite du stage "découverte théâtre" qui s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint.

Stages à venir:

N'hésitez pas à vous rendre sur le site pour découvrir les œuvres des précédents stages terres enfants et adultes.

- "stage théâtre enfants/ados", le 3 janvier 2018

Manifestation à venir :

- Concert/audition des élèves de l'école de musique avec la participation de l'atelier théâtre, le 13 janvier 2018.

Toute l'actualité de l'association se trouve sur :

www.artemuse.org

et sur notre page facebook.

Contacts : 05.57.97.16.90

mercredi 09h00/12h00 et jeudi 09h00/12h00 14h00/17h30

contact@artemuse.org ■



P'TITE RÉCRÉ

La maternelle aux couleurs de La P'tite Récré.

Lundi 20 novembre a eu lieu la remise des gilets de sécurité aux couleurs de La P'tite Récré et de la commune de Camblanes et Meynac en présence des enseignants de l'école maternelle, des représentants de la mairie, du Président du Foyer d'Education Populaire Camblanais (FEPC) et des membres de La P'tite récré.

Ces gilets ont vocation à être revêtus à l'occasion des sorties scolaires des élèves de maternelle.

Cette action a pu voir le jour grâce à un co-financement de la section Vide-grenier du FEPC et de La P'tite Récré.

Ces gilets ne vont pas tarder à être étrennés lors de sorties au cinéma des classes de maternelle.

La P'tite Récré vient de connaître un grand succès avec son loto du 18 novembre. 400 personnes sont venues jouer pour essayer de remporter l'un des 42 lots mis en jeu.

Particulièrement dynamique, La P'tite Récré vous donne rendez-vous à l'occasion du Téléthon pour un lâcher de ballons le samedi 9 décembre, puis lors du Marché de Noël, le vendredi 22 décembre en offrant aux enfants des ballons qui seront sculptés devant eux.

Toute l'équipe vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : laptitirecrecm@gmail.com ■



FEPC RUNNING

"La section running du FEPC a soufflé sa première bougie.

Forte d'une trentaine de membres, cette jeune section dynamique et enjouée confirme sa bonne santé.

Mêler le sport et la convivialité, c'est un pari réussi bien au-delà des espérances du bureau, qui invite les personnes désirant se mettre au running et celles qui courent déjà par elles-mêmes à rejoindre ses rangs, même pour un simple essai.

En tous les cas, même si chacun se lance des défis sportifs (5 km, 10 km, semi, marathon, trail,...) tout cela se fait avec le sourire, ses membres n'hésitant pas à se déguiser l'occasion venue.

Dernièrement lors du trail d'octobre rose organisé à Saint-Caprais de Bordeaux dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, Camblanes Running s'est non seulement distingué en remportant le challenge des clubs (près de 14 participants) mais également par les déguisements de certains de ses membres.

Pour rappel, une sortie quotidienne est proposée le dimanche matin et des sorties "à la volée" ont également lieu en semaine suivant l'envie et les disponibilités de chacun, parcours route ou nature.

Contacts : camblanesrunning@gmail.com ou 06.61.43.53 40. ■



CHEMIN FAISANT

L'année se termine et 2018 fait son apparition. La fête, les vœux, les bonnes résolutions (vite oubliées) et c'est reparti pour un tour.

Pour nous marcheurs, qui n'en sommes pas encore à la mi-saison, un bilan de l'année 2017 fera du bien :

Baurech, La Sauve, Rions, Cestas, Mourens, Sainte-Eulalie, Haux, Frontenac, Arbanats, Langoiran, Nistos (65), Saint-Sulpice et Faleyrens, Tabanac, Laroque, Margaux, Le Tourne, Carignan, Bommes, Castelviel, Villefranche du Périgord (24), Gradignan, Martillac, Parsac, Camarsac, Les Lèves et Thoumeyragues, le Vaucluse (8 jours), Loupiac, Rauzan, Espiet, Gèdre (64), Paillet, Saint-Etienne de Lisse, Ludon Médoc, Saint-Jean de Blaignac, Cazaux, Cadaujac, Saint-Morillon, Le Mont Dore (63), Fronsac, Ruch, L'île d'Oléron (17), Coirac, Hostens, Daignac, Budos, Bouliac, Guillac, Lussac, Montussan, Capian, Quinsac.

Quelle litanie !

Ce sont les points de départ des randonnées de l'année 2017. A cela il faudrait ajouter les villages traversés au cours de nos balades ce qui ferait au moins tripler cette énumération.

Chemin Faisant continue de fouiller le département de la Gironde mais aussi ses voisins et les régions alentour. Et ce n'est pas fini. Il reste encore des villages à découvrir, des chemins que nos pieds n'ont pas parcourus, des églises à visiter, des gens à rencontrer, des balades à préparer...

Alors, on s'y remet pour le bonheur de tous.

Meilleurs vœux à tous les lecteurs de Message, à leurs familles et amis.

Contact : cophiste@laposte.net ■



LES CHORALEURS

La saison passée a clos le travail de deux ans sur le projet Carmen in Swing. Six communes (Fargues, Cenac, Targon, Artigues, Baurech et Camblanes) nous ont fait confiance et accueillis pour proposer ce concert. Merci à elles.

Depuis la rentrée, un nouveau répertoire est en place. Plus traditionnel, mais avec un fil rouge : la danse. Notre chef de chœur nous entraîne dans un nouveau projet : animer des bals "En-Chanté". Le chant et la danse réunis, quoi de plus festif. Avec le concours de la Volière, chorale de Bordeaux, nous animerons deux soirées dansantes. Les dates et lieux vous seront communiqués ultérieurement.

Nos répétitions se déroulent toujours le lundi de 21h00 à 22h30 dans la salle des fêtes de Quinsac. N'hésitez plus à nous rejoindre pour ce nouvel événement.

Pour faire partie de notre groupe, la priorité c'est d'avoir envie de chanter et de partager. L'accueil et la convivialité sont synonymes de Choraleurs.

Contacts : Marylise Berthelot (Présidente : 06.32.13.29.79) sur notre site http://www.cienukkumatti.com/Les_Choraleurs/Les_Choraleurs.html ou encore sur notre page facebook. ■



JAZZ 360

L'assemblée générale de l'association Jazz360 aura lieu le samedi 20 janvier à 10h00 à l'école de Cénac. Si la musique en général, et le jazz en particulier, vous intéressent, et/ou si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, porteuse d'un projet culturel intercommunal (le festival Jazz360), soutenu par la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers, vous êtes cordialement invités à cette assemblée générale. Aucune compétence particulière n'est requise, mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Contacts : 07.85.91.55.60 ou nous écrire à festivaljazz360@orange.fr



Collecte sélective à Meynac :

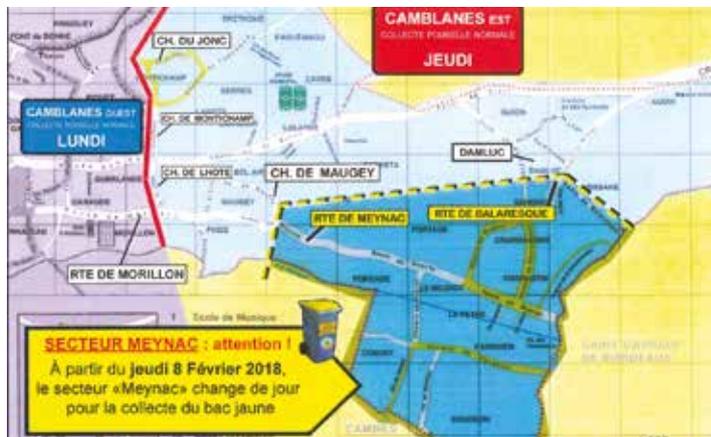
CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE

L'intégration au Semoctom de la commune de Lignan de Bordeaux à partir du 1^{er} janvier 2018 ainsi que l'évolution démographique croissante du territoire, entraînent une réorganisation technique au Semoctom, ce qui nécessite de modifier les jours de collecte de plusieurs communes dont celle de Camblanes et Meynac. Jusqu'à présent, les bacs jaunes étaient collectés les mercredis des semaines paires sur la commune.

A PARTIR DU 8 FÉVRIER 2018, LE SECTEUR DE MEYNAC SERA DÉSORMAIS COLLECTÉ LES JEUDIS DES SEMAINES PAIRES.

La dernière collecte le mercredi aura lieu le 24 janvier 2018 et la première collecte le jeudi, le 08 février 2018.

Le reste de la commune n'est pas concerné par cette modification des jours de collecte. Les calendriers de collecte seront mis en ligne sur le site du Semoctom courant décembre. ■



LE PACS, C'EST DÉSORMAIS EN MAIRIE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PACS se font en mairie et non plus au tribunal. Jusque-là, les Pactes Civils de Solidarité qui n'étaient pas enregistrés par un notaire devaient l'être aux greffes des tribunaux d'instance. Les futurs "pacsés" accomplissent désormais cette démarche auprès d'un officier d'état civil (notamment le maire et ses adjoints) de la commune où ils décident d'habiter ensemble.

Toutes les informations concernant le PACS sont consultables sur le site du service public.fr :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Les intéressés doivent ensuite déposer le dossier complet à la mairie et convenir d'un rendez-vous avec le maire.

Le dossier est à retirer en mairie ou sur le site du service public. Il est composé d'une notice explicative mentionnant les pièces à fournir, de la déclaration conjointe et de la convention. ■

MAIRIE : UN NOUVEAU NUMÉRO D'URGENCE



Pour joindre le soir et le week-end la mairie, voici le nouveau numéro d'urgence : 07.84.12.85.91. Les astreintes sont assurées par le maire et les adjoints. ■

Social, solidarité et emploi

REPAS DES SENIORS

Dimanche 4 février, voici une date à retenir. Vous avez 65 ans et vous souhaitez participer à cette journée placée sous la convivialité, la rencontre et l'échange, **nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie, à partir du 20 décembre et ce jusqu'au 20 janvier**, dernier délai. Nous vous remercions de votre compréhension car cette agréable manifestation exige une organisation très serrée à la fois festive mais surtout financière.

BOÎTE A CLÉS

N'oubliez pas ce moyen qui permet à tous les intervenants (médecin, infirmière, repas à domicile, aide ménagère.....) d'avoir accès à votre domicile, moyennant un code connu seulement de vous et des personnes habilitées. Grâce à ce système, en cas de non réponse de la personne, elle facilite l'entrée dans le logement et évite les désagréments liés à l'entrée de force dans ce dernier (intervention des pompiers, du SAMU). Ce service, entièrement gratuit, permet une intervention rapide en cas de problème de santé ou autre.

MUTUELLE

« MA COMMUNE, MA SANTÉ »

Plusieurs permanences ont eu lieu au cours des mois d'octobre et de novembre. Si vous n'avez pas pu vous rendre à aucune de celles-ci, vous pouvez toujours contacter Fabien Ducrocq au 06.72.89.36.77 pour une étude personnalisée de votre mutuelle.

BOUTIQUES "ALIMENTAIRE" ET "VÊTEMENTS"

Elles sont situées au rez-de-chaussée du foyer municipal. Les deux responsables : Pierrette Carpio pour la boutique alimentaire (mardi de 10h00 à 12h00) et Hélène Labrousche et toute son équipe, pour la boutique de vêtements (mardi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 14h00 à 16h30) seront ravies de vous accueillir dans leurs locaux respectifs.

EMPLOIS

EDS et SAMD recherchent du personnel pour accompagner les personnes dans les actes du quotidien. Prendre contact avec eux : EDS au 05.56.20.15.88 et SAMD au 05.56.20.00.15 ■



SOIRÉE SPÉCIALE NOËL

La municipalité de Camblanes et Meynac, avec le soutien du Comité des fêtes et de ses bénévoles, vous propose une soirée festive et familiale, le :

VENDREDI 22 DÉCEMBRE
À LA SALLE POLYVALENTE

16h30 - Ouverture du Marché de Noël, dès la sortie de l'école. Plus d'une vingtaine d'exposants seront présents avec de nombreux objets d'artisanat, de décorations de Noël, des idées cadeaux... L'association des parents d'élèves, la Ptite Récré proposera un stand de sculpture de ballons pour les enfants. Ce stand sera animé par la Cie Les Arts di Shows. Il y aura également un stand de maquillage tenu par Audrey Pastureau.

19h00 - Moment convivial de partage : vins, chocolats, marrons chauds ainsi que des barbes à papas offerts par la municipalité avec le Comité des Fêtes. Les participants auront la possibilité de se restaurer sur place : huîtres, magrets de canard, saucisses etc...

20h00 - Le moment tant attendu : l'arrivée du Père Noël qui vient rendre visite aux enfants de Camblanes et Meynac. Distribution de cadeaux et photos avec le Père-Noël. La question est toujours la même : "Mais que nous prépare-t-il comme surprise cette année ?" Car des surprises et des spectacles, il y en aura !

Toute l'équipe municipale et le Comité des fêtes vous espèrent nombreux pour participer à cette belle soirée. ■



Les bénévoles du Comité des Fêtes.



Beaucoup de convivialité autour des tables.



Toujours timides quand il faut s'approcher du Père-Noël.



Le stand de maquillage.

Marché hebdomadaire :

3^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ

Le marché municipal hebdomadaire du samedi matin a fêté le 16 septembre dernier, sa 3^{ème} année d'existence. Malgré une météo capricieuse, la matinée fut très animée avec les chansons des Choraleurs, la grande tombola des commerçants, la dégustation de Tricandilles proposée par la Confrérie du même nom et s'est terminée avec l'apéritif offert par la municipalité. Merci à tous les commerçants du marché, anciens et nouveaux, pour leur présence. Alors n'hésitez pas, venez nombreux le samedi matin sur ce lieu propice aux rencontres et aux échanges. ■



Le 23 janvier 2018:

LA TNT CHANGE DE FRÉQUENCE

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il faudra effectuer une recherche et mémorisation des chaînes, s'il constate une perte de certaines chaînes de la TNT.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

NOUVEAU : UN CLUB DES ENTREPRISES À CAMBLANES ET MEYNAC

La création d'un club des entrepreneurs de Camblanes et Meynac fait son chemin. Ce projet porté par Benoit Perret (agence Web), Cécile Hamon (Thérapeute familiale) et Cécile Mallié Verdier (viticultrice) a tenu sa première réunion le 6 novembre dernier. Une centaine d'entreprises de toutes tailles sont installées sur la commune, pourquoi ne pas les fédérer au sein d'une structure associative ? Plusieurs projets d'actions sont d'ores et déjà envisagés : développement de la communication et de la visibilité des entreprises, rencontre avec des intervenants spécialisés dans des domaines utiles aux entrepreneurs (législation, fiscal, social, communication, ressources humaines etc...), favorisation de l'échange entre professionnels, les visites d'entreprises, offres d'emploi...

L'assemblée générale constitutive de ce futur club des entrepreneurs est prévue en janvier prochain.

Vous souhaitez intégrer ce projet et rejoindre l'équipe ? Vous voulez des informations ? N'hésitez pas à vous rapprocher de Benoit Perret (06.64.79.00.46). ■

Intercommunalité

ACTION DONS DE LIVRES

Le Multi-accueil Intercommunal "Au fil de l'eau" fait appel aux familles et aux aînés (enfants scolarisés) afin de récupérer des livres pour les plus jeunes enfants.

Cette action s'articule avec le projet d'établissement qui tend à l'éveil et à la découverte de différents supports pédagogiques. Cette action est importante dans la place qui est faite à la littérature enfantine dans la construction du projet de chaque enfant. Les très jeunes enfants ont besoin de manipuler ce support riche de connaissances ; support de la rencontre entre le réel et l'imaginaire à travers la langue du récit.

Donner c'est partager ce qui est bon.

Partager une lecture cela nourrit, cela apporte une lecture du monde.

Vous pouvez déposer vos dons au Multi-accueil tous les jours de 7h45 à 18h45.

Merci aux parents et aux enfants pour leur participation. ■

État Civil

La loi sur la justice du 21^{ème} siècle (J21) a simplifié la procédure pour changer de prénom.

La réforme a modifié en profondeur cette procédure en confiant désormais les demandes de changement de prénom à un officier d'état civil, ce qui permet de changer de prénom sans passer par le tribunal ni faire appel à un avocat.

Les nouvelles règles sont applicables aux procédures initiées depuis le 20 novembre 2016.

Toute personne peut demander son changement de prénom si elle justifie d'un intérêt légitime, à la mairie de résidence ou de naissance.

Le formulaire est à retirer à la mairie puis à rapporter par l'intéressé, ainsi que les pièces justificatives, lors d'un entretien avec le maire qui, dans un délai raisonnable, communiquera sa réponse et en informera les mairies concernées.

Toutes les informations concernant le changement de prénom sont également consultables sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F885>. ■

À l'affiche

SPECTACLE DE NOËL À LA MÉDIATHÈQUE

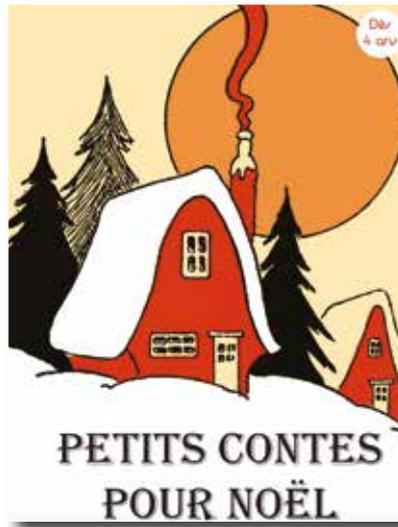
**“Petits Contes pour Noël”
par Monia Lyorit.**

La médiathèque accueille Monia Lyorit le mercredi 20 décembre, à 17h00.

Cette artiste et conteuse viendra raconter ses petits contes de Noël pour les enfants sages à partir de 3 ans.

Ce sont des contes de neige, d'hiver, de vent ! Des histoires qui reviennent avec le temps et des nouvelles qui arrivent à l'envie de la conteuse. C'est un peu comme au pied du sapin, une surprise qui apporte son lot de contelets chaque année. C'est sûr qu'il y aura un loup et aussi peut-être une grand-mère qui se cache dans une boule de neige. Pour le reste... Mystère ! Durée 35 minutes.

La comédienne apprécie particulièrement d'incarner les personnages de ses histoires depuis Barbe Bleue à Baba Yaga en passant par Peau de chat. Son répertoire puise largement dans les contes merveilleux ou d'autres cultures mais aussi dans la littérature (Charles Dickens, Guy de Maupassant, Selma Lagerlöf). **Spectacle gratuit mais réservation obligatoire !**



LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des écoliers

33360 Camblanes-et-Meynac

Téléphone : 05.57.97.16.93

Email : alivreouvert@club-internet.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30

(sauf pendant les vacances scolaires)
et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

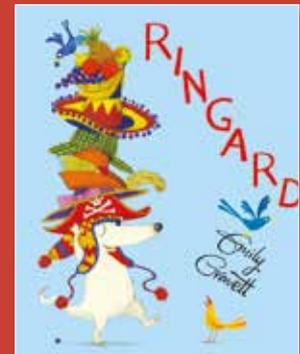
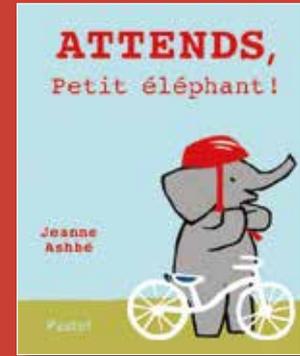
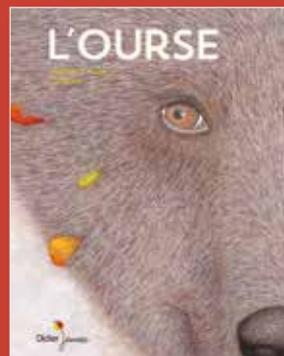
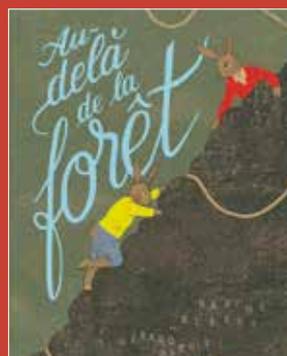
- Samedi : 10h00 - 12h00

Tarifs : 5€/an par personne.

Gratuit pour les moins de 18 ans. ■

A LIRE OU À OFFRIR - LE NOËL DES LECTEURS

Décembre est traditionnellement le mois des enfants. Nous vous invitons à découvrir une sélection de beaux albums à emprunter à la bibliothèque ou... à offrir !



agenda



VOEUX DU MAIRE

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 20 JANVIER, À 11H00, AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LES VOEUX DE JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT ET DU CONSEIL MUNICIPAL.

L'AGENDA DE L'HIVER

DÉCEMBRE

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

■ Début du Téléthon, au lycée Flora Tristan. Voir programme page 4.

■ Procession de l'Immaculée Conception organisée par la paroisse. Rendez-vous à 18h30 devant le Calvaire.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

■ Téléthon à la salle polyvalente. Voir programme page 4.

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

■ Spectacle de Noël, à 17h00, à la Médiathèque. La conteuse Monia Lyorit proposera ses contes de Noël pour les enfants, à partir de 3 ans.

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

■ Marché de Noël, à partir de 16h30, à la salle polyvalente et arrivée du Père-Noël à 20h00.

JANVIER

MERCREDI 3 JANVIER

■ Stage de théâtre Enfant/Ados proposé par Artemuse.

VENDREDI 12 JANVIER

■ Assemblée générale jumelage Vori, 20h30, à la Maison des Associations.

SAMEDI 13 JANVIER

■ Concert audition de l'école de musique, au foyer municipal.

SAMEDI 20 JANVIER

■ Vœux du maire, 11h00, au restaurant scolaire.

DIMANCHE 28 JANVIER

■ Championnat départemental de tir à l'arc des jeunes en salle, à la salle polyvalente.

FÉVRIER

SAMEDI 3 FÉVRIER

■ Assemblée générale jumelage Nussdorf, à la maison des associations.

DIMANCHE 4 FÉVRIER

■ Repas des seniors, 12h00, au restaurant scolaire.



DIMANCHE 11 FÉVRIER

■ Assemblée générale des Anciens combattants, à la maison des associations.

MARS

SAMEDI 17 MARS

■ Repas du jumelage Vori.

SAMEDI 24 MARS

■ Carnaval de Camblanes et Meynac, organisé par la P'tite Récré.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR  @CAMBLANESETMEYNAC.

L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES !

